

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT PIE X

LOU PESCADOU

NICE - CANNES - GRASSE

N° 235 – septembre 2023
prix indicatif : 2 €

Chapelle de la Visitation
17, place Sainte-Claire
06 300 Nice

14, avenue François Tuby
06150 Cannes-La Bocca

Chapelle Saint-Louis
4, avenue Chiris
06130 Grasse

04 93 85 32 44

Lettre à un fidèle sur le sédévacantisme

Cher Monsieur,

Par courrier, vous m'avez partagé vos interrogations relatives au sédévacantisme.

Pour qui accepte en effet d'ouvrir les yeux avec franchise et esprit surnaturel, la situation que traverse l'Église en général et la papauté en particulier depuis un demi-siècle est terriblement déconcertante. Alors que « l'Esprit Saint a été promis aux successeurs de Pierre non pour qu'ils fassent connaître sous la révélation une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la révélation transmise par les apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi » (Vatican I, Const. *Pastor aeternus*), il est patent que les papes récents usent hélas de leur position non à cette fin, mais pour promouvoir au contraire une doctrine humaniste et libérale maintes fois condamnée par leurs prédécesseurs, et n'hésitent pas à mener cette utopie jusqu'en ses conséquences les plus dramatiques. Ainsi avons-nous vu Jean-Paul II embrasser le Coran et invoquer saint Jean Baptiste pour qu'il protège l'Islam, ou le pape François célébrer la Pachamama au Vatican. De même, les principes moraux les plus établis sont désormais ébranlés, au point de légitimer la communion des divorcés remariés et des protestants, ou d'entraîner la quasi domination des lobbys LGBT+ dans le langage officiel de l'Église. Tout cela ne se fait que sur les cendres de la Tradition catholique, reniée en nombre de points, y compris dans sa liturgie. Ces papes ont d'ailleurs officiellement banni la Tradition bimillénaire de l'Église lorsqu'ils condamnèrent ceux qui, rejetant ces principes erronés et leurs conséquences blasphématoires, voulurent rester fidèles au dépôt de la foi que la fonction pontificale a précisément pour mission de défendre.

Au vu de ces trahisons romaines, sont apparues ce qu'on appelle les thèses sédévacantistes. Plurielles, elles refusent toutes, d'une manière ou d'une autre, de reconnaître le(s) pape(s) actuel(s) comme successeur(s) de Pierre. Un pape, disent leurs tenants, ne peut enseigner l'erreur et la promouvoir tout en restant pape. Aussi considèrent-ils « vacant » le « siège » de Pierre, d'où le terme de sédévacantisme.

Face à ces thèses sédévacantistes, me dites-vous, le positionnement de la Fraternité Saint-Pie X vous paraît flou, lâche, voire contradictoire. Flou tout d'abord, car Mgr Lefebvre lui-même, en plusieurs de ses interventions, semble avoir ouvert la porte à ces thèses sédévacantistes, sans jamais se prononcer réellement. Ce positionnement vous paraît également lâche, puisqu'à votre sens jamais aucune réponse de fond n'a été apportée aux arguments avancés par le sédévacantisme ; loin d'apporter ces réponses, les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X esquivent ce débat pour se réfugier, dites-vous, dans des arguments moralisateurs que les progressistes n'ont pas manqué d'utiliser lorsqu'il s'agissait de vilipender la Tradition. Enfin, il vous paraît contradictoire que Mgr Lefebvre, dans la lettre qu'il adressait aux futurs évêques en 1987, puisse écrire d'une part que « le siège de Pierre est occupé par l'antéchrist », tout en reconnaissant d'autre part Jean-Paul II comme successeur de Pierre, détenteur donc du pouvoir des clés.

Une opinion fragile, qui ne peut s'imposer pratiquement

Éclairer quelque peu votre lanterne réclame de resituer tout d'abord les arguments avancés par les tenants du sédévacantisme. Une telle

mise en perspective expliquera d'ailleurs pourquoi, de manière habituelle, les prêtres de la Fraternité Saint Pie X n'entrent pas dans un tel débat, et ne méritent pas pour autant le qualificatif de « lâches », loin s'en faut.

Certes, d'un point de vue purement spéculatif, la question peut effectivement se poser de savoir si un pape enseignant habituellement l'hérésie et agissant en ennemi de l'Église, peut encore être pape ou non. Les théologiens n'ont pas manqué de la soulever, essentiellement à partir du XVI^e siècle. Les sédévacantistes d'aujourd'hui ne font que puiser en ces débats d'alors les arguments allant dans leur sens. Outre leur regard peut-être partisan, ils oublient surtout que ce débat d'école reste un débat purement spéculatif entre théologiens, ouvert effectivement à des opinions divergentes, mais qui ne sont que des opinions personnelles.

Or, qu'est-ce qu'une opinion ? Par définition, elle manque de certitude ; si certains éléments font pencher l'intelligence d'un côté, ceux-ci ne sont pas assez déterminants pour l'obliger, et donc la lier. C'est pourquoi, chez tout théologien digne de ce nom, les opinions personnelles, bien que respectant en tous points les données de la foi, n'en restent pas moins soumises au jugement de l'Église : dans l'ordre surnaturel, elle seule est maîtresse de vie. Elle seule, en explicitant par son Magistère le dépôt révélé, apporte la certitude. Jamais donc une opinion théologique, qui plus est lorsqu'elle n'est pas communément admise, ne pourra se poser en principe déterminant.

C'est précisément ce qu'ont oublié les sédévacantistes. Ils érigent leur opinion personnelle, par ailleurs fragile, en jugement absolu. Là est leur orgueil, là est leur première déviance : l'âme catholique, qui plus est théologienne, n'a pas pour but d'établir sa propre sagesse en principe de vie, et encore moins en principe vital s'imposant à tous. Sa quête vise à vivre conformément à la Sagesse de Dieu, transmise par le Magistère constant de l'Église. Or jamais le Magistère de l'Église ne s'est prononcé sur le sujet, et pas seulement parce qu'elle n'en a pas eu l'occasion. La seule chose que dit la Révélation (Ga 2, 11-14), c'est que Pierre une fois pape n'a pas toujours *marché selon la vérité*, et que saint Paul crut de son devoir de le reprendre publiquement.

Aussi, quand bien même on pencherait vers une opinion spéculative sédévacantiste, il serait téméraire et dangereux en un point aussi grave d'une part, aussi complexe théologiquement d'autre part, d'en faire une ligne de conduite pratique. Il serait encore plus orgueilleux de prétendre l'imposer à tous en affirmant que seules les messes non *una cum* (refusant de citer le pape au canon de la messe) sont agréables à Dieu.

Ce qui vient d'être dit explique pourquoi, de façon habituelle, les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X refusent d'entrer dans le débat spéculatif qu'agitent les milieux sédévacantistes : ce débat est stérile car, faute d'argument magistériel, jamais il n'aboutira à une certitude, et donc à une ligne de conduite. S'il n'est pas exclu qu'un jour, forte d'éléments qui nous manquent, l'Église déclare anti-pape tel ou tel de ceux qui ont occupé le Siège de Pierre depuis un demi-siècle, jamais un laïc, un prêtre ou un évêque, si « sachant » qu'il prétende être, ne pourra parler de façon déterminante en ce domaine. Ce refus de la discussion de la part de la Fraternité Saint-Pie X, loin d'être une lâche dérobade, relève simplement de l'humilité élémentaire, qui fait hélas défaut aux sédévacantistes.

Constat partiel, opinion partielle : la visibilité de l'Église

Outre qu'elles érigent en certitude ce qui n'est tout au plus qu'une opinion possible d'un point de vue purement spéculatif et non pratique, les thèses sédévacantistes ont encore le tort de baser leurs réflexions sur un état des lieux partiel, faussant d'autant leur jugement. Si en effet ils constatent la profondeur et la gravité de la crise de l'Église, ils oublient par trop ce qu'est l'Église telle que fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et délaissent certaines de ses caractéristiques essentielles ; entre autres, sa visibilité.

Il est en effet de foi que l'Église est une société visible. Cela est inscrit dans la Révélation, lorsque saint Paul dit de l'Église qu'elle est au Christ ce que le corps est à la tête, et plus encore du fait même que Notre-Seigneur ait bâti l'Église sur Pierre.

De tout temps, la visibilité de l'Église a été attaquée, car de tous temps a existé la tendance de réduire l'Église à la société des bons. Or

comme la bonté intérieure est invisible, ces schismatiques et hérétiques rejetaient *de facto* la visibilité de l'Église. Ainsi des donatistes (IV^e siècle), que saint Augustin réfuta en leur rappelant que, depuis la présence de Judas dans le collège apostolique, l'Église ici-bas sera toujours composée de bons et de méchants. Ainsi plus tard de Wicleff (XIV^e siècle) et de Jean Huss (XV^e siècle) qui, de leur propre chef, excluaient de l'Église les évêques mauvais, avec toujours le même aboutissement : ils réduisaient l'Église à une société purement spirituelle, bien qu'organisée pratiquement, celle des « purs ». Il est à craindre que le sédévacantisme d'aujourd'hui ne soit pas indemne de ces écueils. Cette tendance est d'autant plus marquée lorsque certains d'entre eux en viennent à nier la validité des ordinations sacerdotales et des consécrations épiscopales faites selon le nouveau rite. Outre qu'une telle assertion est sans fondement sérieux (cf. *Sel de la Terre*, printemps 2023, p. 127 ss.) et a contre elle des faits patents (cf. encadré ci-contre), elle aboutit à une négation pratique de la visibilité de l'Église.

Certes, ils vous diront ne pas la nier, mais la trouver dans le fait qu'il existe encore à leurs yeux quelques évêques et quelques prêtres validement ordonnés. Mais ce n'est pas là rendre compte de la visibilité de l'Église, loin s'en faut. En effet, les papes Léon XIII (enc. *Satis Cognitum*) et Pie XII (enc. *Mystici corporis*) expliquent, dans la pure ligne de la Tradition, que l'Église est visible non seulement du fait que ses membres soient visibles, mais encore et surtout en sa constitution même.

Une image aidera à comprendre cette distinction. Si on dit que par nature (par essence) toute maison est visible, ce n'est pas seulement du fait que ses volets ou ses tuiles soient visibles. On peut en effet les voir ailleurs que sur une maison, chez un marchand de matériaux par exemple. La maison est donc visible non seulement parce que ses éléments sont

Quelques leçons d'un récent miracle eucharistique

Le 12 octobre 2008, le Père J. Ingielewicz célèbre la Messe à l'église Saint-Antoine, à Sokółka (Pologne), en présence de deux cents personnes. En distribuant la communion, il laisse tomber une hostie à terre. La ramassant, il la met dans un vase d'argent empli d'eau pour que l'hostie se dissolve, puis place le tout dans un coffre-fort à la sacristie. Deux semaines plus tard, non seulement l'hostie ne s'est pas dissoute dans l'eau, mais une forme évoquant une tache de sang est apparue. Bouleversés, le prêtre et son curé en réfèrent à l'évêque, Mgr Edward Ozorowski. À sa venue, la sainte hostie montre, outre la tache de sang, quelque chose qui ressemble à une substance organique.

Le 5 janvier 2009, l'évêque confie à deux experts de l'Université de Białystok deux parcelles de cette hostie, pour analyse. Après avoir travaillé séparément, ils aboutissent à la même conclusion : ce qu'on leur a remis provient du tissu d'un muscle cardiaque humain encore en vie, mais à l'agonie. Le premier, le professeur Sulkowski déclare avoir observé la présence « de nombreux indicateurs typiques bio-morphologiques des tissus du muscle cardiaque », ainsi que des dommages visibles sous forme de petites ruptures des fibres du tissu. Il ajoute : « Ces dommages ne peuvent être observés que dans des fibres vivantes et ils sont des signes de spasmes rapides du muscle cardiaque dans la période qui précède la mort. »

La professeure Sobaniec confirme : « Il s'agit du tissu du muscle cardiaque en vie. » Et de manifester sa stupéfaction devant un tissu resté vivant après avoir été séparé de l'organisme dont il était partie intégrante. Elle explique : « C'est un phénomène incroyable. Pendant longtemps, l'hostie est restée immergée dans l'eau, puis déposée sur le corporal ; donc le tissu devrait avoir subi le processus "d'asphyxie", mais cela n'a pas été observé par nos tests... L'état actuel des connaissances en biologie ne nous permet pas d'expliquer scientifiquement ce phénomène. » D'autre part, le sang de l'hostie a les mêmes caractéristiques que celui du Suaire de Turin et du miracle de Lanciano.

Rendant grâce pour ce miracle attesté, soulignons à l'endroit des sédévacantistes que le père Jacek Ingielewicz, consécrateur de l'hostie miraculeuse, fut ordonné prêtre le 11 juin 2005 par Mgr Wojciech Ziemia selon le rite réformé de Paul VI. Quant à Mgr Wojciech Ziemia, il a été sacré évêque le 4 juillet 1982 par Mgr Glemp, selon le nouveau rite de la consécration épiscopale. Ce miracle atteste donc, entre autres, qu'on ne peut considérer les nouveaux rites d'ordination et de consécration épiscopale comme systématiquement invalides. Comme le dit le vieil adage, *contra factum non fit argumentum*, aucun argument contraire ne tient devant les faits avérés.



1 - J.A.D Ingres (1820) : Le Christ remet les clés à saint Pierre

visibles (aspect matériel), mais encore et surtout en tant que maison (aspect formel), car sa structure est par nature visible : rez-de-chaussée, étage éventuel, toit, etc. Ainsi en est-il de l'Église. Pour affirmer sa visibilité, il ne suffit pas de dire que ses membres sont visibles, qu'il existe encore quelques évêques et quelques prêtres validement ordonnés. Cela rend si peu compte de la visibilité de l'Église qu'il existe des évêques et des prêtres validement ordonnés hors de son sein (chez les orthodoxes par exemple), tout comme il y a des volets et des tuiles ailleurs que sur la maison. Aussi, affirmer que l'Église est visible, c'est affirmer non seulement que ses membres pris individuellement sont visibles, mais encore et surtout que l'Église est visible en elle-même, par nature, entre autres et premièrement de par sa constitution hiérarchique telle qu'établie par le Christ : pape, évêques, prêtres, fidèles, etc. Cette Église visible, qui est l'Église une, sainte, catholique et apostolique, a reçu les promesses d'indéfectibilité : *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* (Mt 16, 18).

De la visibilité de l'Église prise en son sens vrai, les thèses sédévacantistes ne savent plus rendre compte. Cela rend plus que suspecte leur opinion puisque, nous l'avons dit, une opinion théologique digne de ce nom se doit de respecter en tous points les données de la foi, tout en restant soumise au jugement de l'Église. Que les sédévacantistes ne sachent plus rendre compte de la foi de l'Église n'est pas sans poser quelques soucis, et donner une très grande fragilité à leur(s) thèse(s). Peut-être auraient-ils mieux fait d'écouter le conseil du sage : *Ne cherche pas ce qui est au-dessus de toi, et ne scrute pas ce qui dépasse tes forces. Pense bien plutôt à ce que Dieu te demande, et n'étends pas ta curiosité à tout ce qu'Il fait ; Il t'a en effet révélé bien des choses qui dépassent l'entendement humain, et il en*

est beaucoup que leurs opinions ont égarés, si bien qu'ils se sont enchaînés à la vanité par leurs jugements (Eccli 3, 22-26).

Les limites du jugement droit

Enfin, l'erreur des sédévacantistes est de poser un jugement hors de leur compétences – et des nôtres ! En effet, il y a jugement et jugement.

Certes, en cette crise d'autorité que traverse l'Église, le *jugement moral* est plus que jamais nécessaire. Prenant pour critère le bon sens surnaturel basé sur l'enseignement pérenne de l'Église, il permet de discerner le vrai du faux, le bien du mal, et même l'homme habituellement bon ou véridique de l'homme généralement fourbe et double. Un tel jugement est dit *moral* car orienté vers la conduite de vie : confier un secret à quelqu'un réclame de savoir préalablement si cette personne est discrète ou non. Un tel jugement moral est dit *morale*ment bon quand il est nécessaire à ma conduite (ou à celle de ceux qui me sont confiés). C'est ainsi que je n'ai pas à juger de tout et de tous, mais uniquement des choses et personnes avec qui je suis en

interaction, précisément pour me conduire droitement. Or telle est bien notre situation aujourd'hui devant les tenants de l'autorité ecclésiastique, et c'est pourquoi Notre-Seigneur nous réclame ce discernement : *Méfiez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, mais au-dedans sont des loups rapaces* (Mt 7, 15). Un tel discernement est en effet indispensable à notre salut : *Des faux prophètes surgiront nombreux et abuseront bien des gens. Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé* (Mt 24, 11 et 13). En ces temps où tant d'individus revêtus d'autorité, loin de servir le Christ, s'emploient de fait à détruire son Église, il relèverait de l'inconscience de suspendre ce jugement moral. Loin de relever de la vertu, cette omission serait gravement reprehensible, tellement Notre-Seigneur le réclame encore dans la parabole du bon grain et de l'ivraie (Mt 13, 24-30) : le Maître n'y demande pas de confondre les deux, de prendre l'un pour l'autre et l'autre pour l'un ; le discernement est de mise, sous peine de tomber dans un effroyable relativisme qui mènerait à la perdition éternelle.

Pourtant, en cette même parabole, le Christ met en garde contre un glissement auquel n'échappent pas les sédévacantistes : il est tellement tentant de passer du jugement moral au jugement de rétribution ! Où se situe la distinction ? Si le jugement moral a pour fin de diriger sa propre conduite, il ne consiste pas à rétribuer celle des autres, bien que reconnue mauvaise ; c'est là le propre du jugement de rétribution, ou encore judiciaire. Ce dernier jugement ne revient qu'à celui qui est établi en autorité, car lui seul peut imposer en toute justice une peine au désordre d'autrui. Aussi Notre-Seigneur reprend-Il les ouvriers de la parabole, précisément parce qu'ils s'approprient à usurper le jugement de Dieu. S'ils doivent effectivement distinguer le bon grain de l'ivraie, il ne leur revient pas de brûler cette dernière.

La leçon du Christ, les sédévacantistes l'ont hélas oubliée. Si les ouvriers de la

parabole désireux de ravager l'ivraie, de l'arracher et de la brûler, ont arrêté leur bras vengeur sur ordre du divin Maître, ce n'est pas le cas des sédévacantistes. Du pape, ils ont fait un autodafé.

Le *una cum* de la Messe

Dès la première prière du canon, le prêtre implore Dieu pour qu'Il agrée le sacrifice de Messe. Lui présentant l'Église entière, il lui demande de lui « donner la paix, de la protéger, de la maintenir dans l'unité et la gouverner à travers le monde entier et, avec elle (*una cum*) votre serviteur notre pape N. et notre évêque N. ».

Les sédévacantistes estiment devoir supprimer cette mention du pape au canon (les premiers à le faire furent des schismatiques d'Orient au V^e siècle) pour manifester combien ils ne sont pas en communion avec le pape actuel lorsqu'il attaque la foi de toujours. Il est à craindre qu'ils n'aient pas compris le sens de cette prière, qui est double. Elle indique tout d'abord que le prêtre à l'autel agit au nom de toute l'Église qu'il incarne, et d'autre part que les fruits du sacrifice qu'il officie sont destinés à toute l'Église.

En premier lieu, le prêtre à l'autel incarne l'Église universelle. Bien sûr, à la consécration, le prêtre ne parle pas au nom de l'Église, mais « prête sa langue au Christ » (saint Jean Chrysostome), et agit donc *in persona Christi*. Mais, dans la plupart des autres prières, le prêtre parle au nom de l'Église entière, d'où le pluriel que souvent il emploie, quand bien même il n'y aurait aucun assistant : *nous vous prions, nous vous supplions*, etc. C'est précisément pour manifester qu'à l'autel l'Église entière s'incarne en lui que le prêtre dit prier *una cum* le pape, l'évêque du lieu, tous les prêtres (*omnibus orthodoxis*) et fidèles (*catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus*), manifestant ainsi l'unité et la visibilité de l'Église qu'il incarne alors. Le *una cum* ne signifie donc nullement la participation du prêtre aux actes du pape, qu'ils soient bons ou mauvais, mais la participation du pape (en tant que chef de l'Église visible) et de toute l'Église à son action à lui lorsqu'il célèbre la messe. La communion en question, loin d'être une communion intérieure de sentiments, est la communion hiérarchique sur laquelle se fonde la visibilité et l'unité de l'Église, à l'instant incarnée dans le célébrant.

Par voie de conséquence, si le prêtre à l'autel incarne l'Église entière en tant qu'elle est une, alors les fruits du sacrifice qu'il offre sont appelés à rejaillir sur toute l'Église. Priant donc pour toute l'Église, il ne peut que rajouter *una cum* le pape, l'évêque, tous les prêtres et fidèles, afin que soit exprimée l'unité – et donc la visibilité – de l'Église pour qui il prie.

Pourtant, pas plus que vous ou moi, ils n'ont reçu de délégation divine à cette fin. Aussi ne pouvons-nous que leur adresser le blâme autrefois prononcé par l'apôtre saint Jacques : *Un seul est législateur et juge, c'est celui qui peut sauver et perdre ; mais toi, qui es-tu, qui juges le prochain ?* (Jc 4, 12).

La distinction entre jugement moral et jugement judiciaire lève la contradiction que vous avez cru trouver chez Mgr Lefebvre lorsque d'une part il écrivait en 1987 que le siège de Pierre était occupé par l'antéchrist, mais que d'autre part il continuait à agir comme si celui qui occupait ce même siège de Pierre était effectivement son successeur. La première affirmation relève d'un jugement moral, la deuxième manifeste qu'il s'abstient du jugement judiciaire. Oui, quant au jugement moral, on peut dire en toute rigueur de terme, quoiqu'avec une terreur profonde, que l'actuel occupant du siège de Pierre est un antéchrist, selon la parole même de saint Jean : *Tout esprit qui dissout (qui solvit) Jésus n'est pas de Dieu, mais c'est là l'antéchrist, dont vous avez entendu dire qu'il doit venir, et qui est déjà dans le monde* (1 Jn 4, 3). Dissoudre Jésus-Christ : c'est exactement ce que font les papes modernes. Ils relativisent Notre-Seigneur Jésus-Christ, par exemple en reniant la doctrine du Christ Roi par la liberté religieuse, ou encore par leur œcuménisme et leur dialogue interreligieux qui ne sont qu'un relativisme religieux cachant son nom. Mais si grave que soient ces fautes, si lourde que soit la responsabilité des derniers papes, jamais Mgr Lefebvre ne s'est permis de déclarer que le pape n'était pas pape ; il refusait de poser ce que nous appelons un jugement judiciaire.

L'attitude de Mgr Lefebvre

Vous me rapportez la série de citations que les sédévacantistes ont extraites des interventions de Mgr Lefebvre pour tenter de légitimer leurs positions. S'il est clair qu'à plusieurs reprises « l'évêque d'Ecône » a soulevé la



question, il vous faut également reconnaître avec moi la malhonnêteté du procédé des sédévacantistes. En effet, Mgr Lefebvre a toujours refusé que cette éventuelle opinion personnelle soit érigée en principe d'action, au point de poser comme condition à l'ordination sacerdotale la reconnaissance des autorités romaines.

D'ailleurs, la fois où, de l'avis de tous, il souleva avec le plus d'insistance cette question fut en 1986, en son sermon de Pâques. Il y évoquait la réunion interreligieuse d'Assise qui allait se dérouler en octobre suivant, organisée par le pape lui-même. Cette nouvelle ébranla très profondément l'ancien missionnaire d'Afrique. Aussi, devant ce « dilemme extrêmement grave », il interroge le droit canon (la loi de l'Église) de 1917, qui interdisait absolument toute participation aux faux cultes, au point de considérer comme suspect d'hérésie celui qui contreviendrait à ladite interdiction. C'est alors qu'il prononce la fameuse phrase citée en boucle par les sédévacantistes : « Il est possible que nous soyons dans l'obligation de croire que ce pape n'est pas pape ». Mais, en leur malhonnêteté, ils omettent les mots qui suivent immédiatement : « car il semble à première vue – je ne veux pas encore le dire d'une manière solennelle et formelle – mais il semble à première vue qu'il soit impossible qu'un pape soit hérétique publiquement et formellement ». S'il s'interrogea ainsi publiquement sur une possibilité, il refusa de se prononcer d'une manière solennelle

et formelle. Il le fit encore moins par la suite, une fois l'ébranlement passé. Un an après, il était au contraire en relation avec ces mêmes autorités, qu'il déclarait reconnaître.

De ce sermon, j'aurais préféré que les sédévacantistes retiennent la consigne pratique que Mgr Lefebvre donnait ensuite : « Que faire, mes bien chers frères, mes bien chers amis ? Prier. Devant cette situation de l'Église, nous devrions prier du matin au soir, jour et nuit, prier la très sainte Vierge de venir au secours de son Église. » Pour leur part, habités par leur passionnelle vindicte, les sédévacantistes ne prient plus pour le pape, et condamnent tous ceux qui le feraient. Quel paradoxe !

Conclusion : quelle attitude pratique avoir ?

Notre situation de fils de l'Église en ces temps d'épreuve pourrait être comparée à celle d'un enfant dont le père serait atteint d'une maladie aussi grave que mystérieuse, et qui plus est contagieuse. En son délire, ce père voudrait embrasser son enfant et lui communiquer sa maladie. Il serait inconcevable qu'en raison de cette maladie, même si elle a été contractée volontairement, cet enfant renie son père. Il serait également aussi vain que dangereux pour lui, qui n'est pas médecin, de prétendre apporter un diagnostic exact sur l'étendue du mal, pour imposer ses remèdes ; qu'il laisse cela aux spécialistes ! Pour sa part, qu'il se protège des agissements de son père tant que sa maladie demeure ; son père le lui aurait ordonné s'il avait été en bonne santé, précisément pour ne pas contracter son mal. À cet enfant, il revient encore, selon ses possibilités, d'implorer les spécialistes en médecine afin qu'ils se penchent sur la maladie de son père, pour le guérir.

Si toute comparaison est trompeuse, celle-ci a pour elle d'indiquer quelle attitude pratique

avoir en ces temps où le siège de Pierre semble occupé par l'antéchrist. Diagnostiquer l'étendue exacte du mal n'est pas de notre ressort, et il relève de la plus élémentaire humilité de suspendre son jugement lorsqu'il s'agit de savoir si le siège de Pierre est actuellement occupé par un pape ou un anti-pape. Laissons ce jugement aux papes de demain, et implorons les « spécialistes » célestes afin qu'ils intercèdent auprès de Dieu pour l'Église qui, rappelons-le, survivra à toute cette malice : *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* (Mt 16, 18).

D'un point de vue pratique donc, faute d'éléments suffisants, reconnaissons le(s) pape(s) actuel(s), tout en nous préservant de l'influence mortifère qu'il(s) veu(len)t exercer sur nous. Plus de deux cents papes, habités par une foi saine et souvent sainte, ont indiqué comment vivre en chrétiens. C'est eux qu'il faut écouter, et non les mauvais pasteurs d'aujourd'hui. C'est la Tradition bimillénaire qu'il faut suivre, et non les idéologies du monde qui ont envahi les hommes de Dieu. C'est l'obéissance à foi de toujours qu'il importe de garder, et non une obéissance servile à des loups déguisés en brebis. Ces derniers, laissons Dieu les juger : *Ils seront confondus, car ils ont commis des abominations ; mais ils ne savent même plus rougir, et ils ne connaissent plus la honte ! C'est pourquoi ils tomberont avec ceux qui tombent ; ils s'affaîsseront au jour où je les visiterai, dit Yahvé* (Jr 6, 15). Et Dieu de continuer aussitôt à notre endroit : *Tenez-vous sur les routes, et voyez ; informez-vous des sentiers d'autrefois : quelle est la voie du salut ? et suivez-la, et vous trouverez du repos pour vos âmes* (Jr 6, 16).

Abbé P. de LA ROCQUE

Retraite de saint Ignace pour dames

Une voiture partira de la région niçoise pour la retraite de dames qui se déroulera au Pointet du 6 au 11 novembre prochain. Des places sont encore disponibles pour celles qui seraient intéressées. Contact pour vous y joindre : 06 68 04 24 32

N'hésitez pas à nous signaler les dates de retraite que vous envisagez de faire, afin que nous puissions relayer l'information en vue d'un covoiturage, qui facilitera d'autant la participation à ces retraites.

À l'école de Notre-Dame des Sept Douleurs Stabat Mater Dolorosa

En cette terrible crise que traverse l'Église, Notre-Seigneur est à nouveau crucifié en ses membres. Comment réagir face à ce qu'il est permis d'appeler la passion de l'Église ? C'est auprès de Notre-Dame des Sept Douleurs, dans cette simple présence de Marie au pied du Crucifié, qu'il nous faut prendre exemple.

Stabat

Quelle fut la plus grande douleur de Marie au pied de la croix ? La prophétie du vieillard Simon est connue : *Un glaive te transpercera l'âme* (Lc 2, 35). Comprendre cette prédiction réclame d'explicitier le sens exact des deux termes « glaive » et « âme ». Dans le grec si pur de saint Luc, le *psyché* se réfère avant tout à l'esprit, à l'intelligence ; aussi la parole de Siméon, ne peut se cantonner au domaine de la sensibilité. Une traduction plus profonde serait : un glaive te transpercera l'intelligence. Quel sera ce glaive ? Souvent appelé par les Écritures glaive à deux tranchants, ce mot renvoie avant tout à un principe de division, et de division radicale comme il peut en exister entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur. C'est ainsi par exemple qu'il est utilisé par saint Paul : *La parole de Dieu est vivante et efficace, et plus pénétrante qu'une épée à deux tranchants ; elle pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles, et elle démêle les pensées et intentions du cœur* (He

4, 12). Ce mot est encore utilisé pour désigner l'instrument du sacrifice, celui qui donne le coup fatal à la victime. Ainsi, la grande souffrance de Marie au pied de la croix, celle qui l'unira pleinement au divin sacrifice, se situe dans une division radicale de son intelligence, faculté la plus spécifiquement humaine, siège de la vertu de foi, face à Celui qui est *établi pour être un signe de contradiction* (Lc 2, 34).

En effet, dans ce Fils crucifié, il y a certaines contradictions apparentes qui mettent à rude épreuve l'intelligence de la Très Sainte Vierge. D'une part, se rappelant les paroles de l'ange lors de l'Annonciation (Lc 1, 32), elle sait de manière certaine que Jésus est le Fils de Dieu qui doit régner éternellement sur la maison de David. Et maintenant, Jésus se présente à elle comme le Crucifié, c'est-à-dire le maudit de Dieu et des hommes. N'est-il pas dit dans l'Écriture : *Celui qui est pendu au bois est maudit de Dieu* (Dt 21, 23) ? Jésus apparaîtrait donc comme Celui qui est rejeté de Dieu. Non seulement Il apparaît tel, mais il semble le déclarer lui-même : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* (Mt 27, 46). Lui, le Fils bien-aimé, Celui qui est la Vie (Jn 14, 6) et en qui le Père a mis toutes ses complaisances (Mt 3, 17), paraît maintenant comme Celui qui est abandonné du Père et qui doit vivre de cet état d'anathème, c'est-à-dire mourir ! Il y a là une opposition brutale qui

brise jusqu'en son fond le plus intime l'intelligence de Marie.

Ce triste spectacle, quoique vieux de deux mille ans, est étonnamment actuel. Nous l'avons dit : Notre-Seigneur, à travers son Église, subit une nouvelle passion ; son Corps Mystique, l'Église, semble être à l'agonie. Même en faisant abstraction de cette meute hurlante des Sans-Dieu qui quotidiennement l'insulte, le bafoue et lui crache au visage, ce Corps Mystique a en lui-même mine bien piteuse ; flagellée, rouée de coups, couronnée d'épines, l'Église est défigurée. Il faut même pousser plus loin la comparaison : par un mystère inouï, il semble qu'à l'instar du Christ, l'Église ait voulu pour elle-même ce triste sort : n'est-ce pas le reniement de ses ministres qui l'a ainsi rendue méconnaissable ? Aussi sûrement que le Christ s'avançant au-devant de ses bourreaux pour se livrer, Rome, malgré les avertissements exprès du Christ (Jn. 15, 18 à 20 ; 17, 9 à 16), s'est livrée au monde qui la hait. Laissée à la merci de ses bourreaux par ce trop fameux *aggiornamento* qui définit le concile Vatican II, l'Église s'engageait d'elle-même dans un chemin de croix, bien différent de celui de son Maître : non plus rédempteur, mais destructeur.

À l'âme chrétienne contemplant ce Corps Mystique exsangue, le paradoxe qui écartela l'intelligence de Marie au pied de la croix se renouvelle dans toute son acuité. Dans



cette Église crucifiée, des contradictions fantastiques se présentent à l'intelligence fidèle. Comment les fumées de Satan ont-elles pu pénétrer jusqu'aux fondements de l'Église, contre laquelle pourtant les portes de l'enfer ne prévaudront point (Mt 16, 18) ? Unique instrument de salut, cette même Église nous paraît par moments relever de la bête apocalyptique qui entraîne les âmes sur le chemin de la perte (Ap 12, 3). N'est-ce pas saint Pierre lui-même qui, établi pour confirmer ses frères dans la foi (Lc 22, 32), la leur fait perdre par ce faux œcuménisme et cette liberté religieuse maintes fois condamnés par les papes ?

Il y a dans ce mystère de la vie de l'Église une opposition brutale qui a de quoi briser jusque dans son fond l'intelligence du chrétien. Pour éviter ce déchirement intime qui mènerait à la perte de la foi,

tourçons à nouveau nos regards vers Marie. Puisque la première, elle a traversé cette affreuse tentation contre la foi qui nous éprouve maintenant, contemplons son attitude au pied de la croix pour chercher à l'imiter.

Stabat Dolorosa

Si Marie écoutait les exigences de son intelligence humaine, elle écarterait immédiatement une partie du dilemme qui se pose à elle : banni et abandonné de Dieu, le Fils de Dieu ! En cette terrible tentation contre la foi¹ où l'intelligence humaine ne pouvait concilier l'inconciliable, la Très Sainte Vierge semblait acculée à un choix : ou bien elle s'abandonne à l'incrédulité et au désespoir, pensant que l'ange l'a trompée ; ou bien elle refuse d'accepter la croix, pour ne considérer que la parole de l'ange. Sa conduite fut cependant tout autre : *Stabat*

dolorosa. Elle refusa tout choix qui eût mis fin à ce glaive lui transperçant le cœur, car il y aurait eu alors choix humain, « hérésie », divisant ce qui est uni dans la sagesse de Dieu. Au nom des exigences de la raison humaine, elle ferait un partage, elle ne garderait plus intégralement le message de Dieu ? *Absit !* eût dit saint Paul ; loin de Marie un tel recours. Dans

un acte de foi héroïque, l'acte de foi de l'épouse mystique, le *sponsabo te mihi in fide* d'Osée (Os 2, 22), Marie adhère à la volonté du Père sur son Fils. Cette foi implique l'holocauste même de l'intelligence. Celle-ci ne peut plus rien dire, car elle ne peut plus rien comprendre. À ce nouveau *Fiat* de Marie, ô combien plus sublime, il n'y a plus le *quomodo* de l'Annonciation (Lc 1, 34), le « comment cela est-il possible ? ».

Voilà précisément l'acte de foi que l'Église crucifiée attend de nous. Car à nous aussi, il serait confortable de poser un choix humain, une « hérésie » visant à résoudre intellectuellement le dilemme actuel, séparant par une raison trop cartésienne ce que Dieu a uni dans les faits. D'aucuns, malheureusement, l'ont opéré. Les premiers, forts des promesses divines et de l'assistance infail- lible du Saint-Esprit sur son

Église, ont, dans la pratique, refusé de considérer cette croix si terrible qu'est la crise de l'Église. Nous retrouvons là ceux qui, à la suite du décret *Ecclesia Dei afflicta* de 1988 condamnant officiellement la Tradition pérenne à travers Mgr Lefebvre², ont opté pour une « attitude positive d'étude » à l'égard du Concile Vatican II et des textes subséquents ; sophisme monstrueux considérant comme négativité toute reconnaissance et dénonciation de la crise que traverse l'Église. Gardant les paroles du Christ, ils ont rejeté sa croix. D'autres à l'inverse, se targuant d'un jugement analytique exemplaire, ont manifesté les rouages de cette crise sans précédant... au prix des promesses du Christ concernant l'indéfectibilité de l'Église visible. Pour eux, l'Église est devenue une abstraction, ne s'incarnant plus dans des hommes³. Ainsi, à leur manière, ils refusent également la croix du Christ : constatant la crucifixion de l'Église, ils ont refusé la quasi divinité de ceux qui la représentaient ; le pape n'est pas le pape, affirment-ils, cet homme qui favorise l'hérésie ne peut pas être celui qui a reçu du Christ mission de confirmer ses frères dans la foi.

Attitudes aussi stériles l'une que l'autre car, n'acceptant pas ce glaive qui transperce l'intelligence, elles ne peuvent participer à la fécondité mariale.

Stabat Mater Dolorosa

C'est en effet en cet acte héroïque de foi où l'intelligence humaine n'a plus qu'à se taire

que Marie devint Mère de l'Église. S'il fallait s'en convaincre, il suffirait de relire la bénédiction que Dieu fit à Abraham après l'acceptation de l'immolation de son fils. La foi d'Abraham, que Dieu récompense, est bien une figure de la foi de Marie. Une figure, car la réalité, c'est Marie qui la vit. En effet, Abraham n'eut pas à sacrifier Isaac, le fils de la promesse, tandis que Marie a dû, elle, sacrifier réellement son propre Fils. Alors qu'un bouc désigné par l'ange prit la place d'Isaac, Jésus était à la fois Fils de la promesse et *bouc émissaire* (Lv 16, 9 à 26), offert pour le salut de son peuple. C'est pourquoi la foi de Marie est beaucoup plus engagée, beaucoup plus réaliste et divine que celle d'Abraham. Elle doit aller plus loin que son ancêtre. Aussi la promesse faite à Abraham ne se réalise pleinement qu'en Marie, et par elle : *Je jure par moi-même, parole de Yahvé : parce que tu as fait cela que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique, je te comblerai de bénédictions, je rendrai ta postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer, et ta postérité conquerra la porte de ses ennemis. Dans ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre en retour de ton obéissance* (Ge 22, 16 à 18). Oui, Marie au pied de la croix est bien cette femme enfantant dans les douleurs entrevue par saint Jean (Ap 12, 2) : *cruciabatur ut pariat*, suppliciée afin d'enfanter, dit le texte biblique. *Cruciabatur* : notons l'imparfait de durée.

Imiter cette souffrance de Marie n'est pas le fait d'une âme momentanément torturée qui, par un subterfuge trop humain, a su mettre fin à son supplice ; mais plutôt de celui qui, entr'apercevant les fumées de Satan pénétrant l'Église, fait taire une intelligence aveuglée par les mystères divins pour vivre d'une foi éprouvée, acceptant les deux données du mystère — réalité de la crise et divinité de l'Église —, quitte à passer à la suite du Christ pour le banni de l'Église, le séparé. La Vierge au pied de la croix lui enseigne que seule cette attitude est bénéfique aux âmes : *Stabat MATER dolorosa*, mystère insondable mais ô combien consolant de la Rédemption de Marie. Insondable, car nous ne pouvons comprendre l'immense bonté du plan divin qui a voulu associer des souffrances humaines à sa Rédemption toute divine ; consolant, car les souffrances de l'âme chrétienne face au drame de l'Église prennent tout leur sens à la lumière de Notre-Dame des Sept Douleurs. Elles deviennent génératrices d'âmes, véritablement apostoliques. *Stabat Mater dolorosa*.

Abbé P. de LA ROCQUE

Notes

¹ - Ne faisons pas de Marie un être supra-humain inaccessible à la tentation. Notre-Seigneur lui-même éprouva au désert les traits du démon séducteur (Mt 4, 1 ss.).

² - Ce Motu Proprio est à l'origine de la de la Fraternité Saint-Pierre et de l'Institut du Christ-Roi, ainsi que de l'érection en abbaye du monastère Sainte-Madeleine du Barroux.

³ - Le titre d'un livre émanant des milieux sédévacantistes est révélateur : « l'Église éclipse ».

Introibo ad altare Dei

Dans son livre sur la messe, saint Léonard de Port Maurice fait cette remarque : pendant le sacrifice de la Croix, le Vendredi Saint, le soleil s'éclipsa ; dans le sacrifice de l'autel, chaque jour, à chaque messe, il faut que ce prodige se renouvelle ; il faut que toutes les lumières de notre raison s'éclipsent et que notre esprit ne soit éclairé que de la foi, pour voir et comprendre les mystères ineffables qui se déroulent à la messe. C'est la raison pour laquelle nous continuons à vous parler de la messe. Ce mois-ci, nous voudrions surtout évoquer l'autel. Car toute messe commence par les prières au bas de l'autel, par cette invitation à prier que fait le prêtre lorsqu'il dit : *Introibo ad altare Dei, je m'approcherai de l'autel de Dieu.*

La première chose qu'il faut souligner, c'est que l'autel n'est pas un ornement de l'église. Mais l'église est l'ornement (architectural) de l'autel. Monseigneur Lefebvre, dans *La messe de toujours*, explique en quoi l'autel est l'élément central de l'église : « Où trouverons-nous Notre Seigneur Jésus Christ ? Faut-il que nous allions en Palestine sur la montagne de la Transfiguration ? Non, nous le trouverons sur nos autels, car désormais Notre-Seigneur est sur nos autels : c'est là que nous le trouverons dans toute sa splendeur. » Ainsi, dès le début de la messe, pensons que tourner notre regard vers l'autel, c'est tourner notre esprit vers Dieu.

L'autel rappelle trois choses : d'abord, le Golgotha. Comme lui, il est (et doit être) surmonté de la croix. Cet autel et cette croix ne doivent faire qu'un, car la croix du Vendredi Saint et son renouvellement non sanglant à chaque messe ne font qu'un. Comme le Golgotha, l'autel porte, après la consécration, la rançon du monde. Comme lui aussi, l'autel est un lieu élevé. Étymologiquement, le mot *autel* vient du latin *altare, altus*, qui signifie *élevé*. Donc, normalement, on accède à un autel par trois degrés, lesquels symbolisent les trois vertus théologiques : la foi, par laquelle nous devons croire à l'identité du sacrifice eucharistique et de celui du calvaire ; l'espérance, qui nous fait attendre la grâce en ce monde et le Ciel dans l'autre, par la vertu du corps de Notre Seigneur offert sur l'autel ; la charité, laquelle nous fait aimer

ardemment un Dieu qui se livre ainsi par amour pour nous, à chaque messe.

L'autel rappelle aussi d'une certaine manière l'histoire de l'Église, de par sa composition, en bois ou en pierre. L'unique sacrifice de Notre Seigneur s'est opéré sur le bois. Après sa Résurrection, Il se fait connaître aux deux pèlerins d'Emmaüs par la fraction du pain, sur le bois d'une table : *Et il arriva, pendant qu'Il était à table avec eux...* (Lc, 24, 30). Pendant les trois premiers siècles, les chrétiens furent persécutés. Ils furent obligés de se cacher pour offrir le saint sacrifice de la messe : soit dans des maisons particulières, et ils utilisent alors une simple table ; soit dans les catacombes, et ils offrent la messe sur les tombes des martyrs. C'est l'origine des autels en pierre. Il y a sur chaque autel une petite cavité, d'ailleurs dénommée *sépulcre*. L'évêque y dépose les reliques de deux martyrs, trois grains d'encens (ils représentent les aromates dont fut embaumé le corps de Notre Seigneur), et un parchemin attestant la consécration. L'évêque ferme ce sépulcre avec un ciment béni et trace une croix avec le Saint Chrême. Pour que le sacrifice de la messe puisse être célébré sur un autel, celui-ci doit avoir été consacré totalement s'il est fixe ; ou seulement la pierre sacrée s'il s'agit d'un autel portatif.

Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, tous deux sont marqués de cinq croix, en mémoire des cinq plaies de Notre-Seigneur crucifié.

Enfin et surtout, l'autel rappelle le Christ. Et ce, en premier lieu, par son orientation. L'autel est en effet tourné vers l'Orient, là où le soleil se lève, lequel symbolise le Christ ressuscité se levant de son tombeau. De plus, la croix du Sauveur fut dressée face à l'Ouest ; ainsi, en tournant le visage vers l'Est, le chrétien fait face à l'instrument béni de sa rédemption. L'Orient est aussi la direction de la Parousie, du retour glorieux du Christ à la fin des temps : *Comme l'éclair part de l'Orient et brille jusqu'à l'Occident, ainsi en sera-t-il de l'avènement du Fils de l'homme* (Mt 24, 27). L'autel rappelle encore le Christ de par son ornementation. Il est orné de trois nappes, requises pour la célébration de la messe. Elles sont en toile de lin ou de chanvre, car ce sont des produits directs de la terre ; ce

sont eux qui doivent porter le corps de Celui qui pour nous fut trois jours dans le sein de la terre. Ces nappes figurent le saint suaire, acheté par Joseph d'Arimathie. Le texte sacré dit : *Ayant donc reçu le corps, Joseph l'enveloppa dans un linceul blanc ; et il le mit dans son sépulcre neuf, qu'il avait fait tailler dans le roc* (Mt 27, 59-60). Et si les nappes sont au nombre de trois, c'est aussi pour parer un inconvénient qui pourrait résulter de la chute du calice : en cas d'accident, le précieux sang est absorbé par le linge, plus facile à purifier que la pierre.

L'autel est également surmonté de cierges, par honneur pour Jésus-Christ ; les hommes allumaient déjà des cierges pour honorer les princes et les magistrats. Les cierges ont également pour fonction de représenter Dieu : n'est-Il pas *Père des lumières* (Jc 1, 17) ? Et son Fils, la *lumière du monde* (Jn 8, 12) ? Quant au Saint Esprit, n'illumine-t-Il pas nos âmes ?

On allume deux cierges aux messes basses, six aux messes solennelles et sept si c'est un évêque qui chante la grand'messe, afin d'honorer sa dignité. Les cierges, qui symbolisent encore la virginité du Christ, doivent être de cire d'abeilles, et non de suif.

Les cierges sont encore le symbole de la foi, laquelle est bien une lumière pour les fidèles. La foi peut en effet être comparée à un flambeau que Dieu donne à l'homme, et qui éclaire d'un jour nouveau toute sa vie. Enfin, les cierges sont un souvenir des catacombes. On peut y penser,

quand nous sommes parfois obligés de dire la messe dans des salles de fortune, la « messe de toujours » n'ayant pas droit de cité dans les églises paroissiales.

Et que symbolise, enfin, la lampe de sanctuaire, qui peut aussi être posée sur l'autel ? C'est l'étoile des mages, qui nous indique l'humble demeure du grand Roi... Cette demeure, c'est le tabernacle, l'accessoire le plus important de l'autel. Dès le XII^e siècle, la sainte eucharistie fut conservée, dans beaucoup d'églises cathédrales et conventuelles, soit dans une colombe en métal, soit dans une petite boîte d'or ou d'argent suspendue sous le ciborium (c'est un dais ou un baldaquin situé au-dessus de l'autel). A partir du XVI^e siècle, les armoires et les suspenses furent remplacées par le tabernacle qui rentra dans la construction de l'autel. La règle actuelle de l'Église veut que le tabernacle soit intérieurement garni d'une étoffe de soie blanche et enveloppé, à l'extérieur, d'une tenture appelée *conopée*, qui désigne la présence de Notre-Seigneur à l'attention et à la piété des fidèles.

Que ces quelques considérations nous aident à nous attacher à nos autels, sur lesquels le saint sacrifice de la messe est offert. Que nous puissions assister au mystère de notre foi avec des âmes bien disposées, qui pourront alors retirer un maximum de grâces de l'autel.

Abbé V. GRAVE

Association *La Cape bleue*

La Cape bleue, comme le manteau protecteur de la Vierge. Sous ce vocable vient d'être fondée une association qui centralisera les œuvres caritatives du Prieuré Saint-Joseph, de toute nature. Pourront par exemple recourir à elle les familles en difficulté, les personnes isolés pour services (courses, petits travaux, démarches administratives...), ceux qui éprouvent de réels besoins alimentaires ou financiers (sous conditions), les malades en souhait de visiteurs, etc.

Sont également invités à se signaler à l'Association les personnes prêtes à rendre de petits services ponctuels, pour être appelés en cas de besoin, selon leurs compétences et disponibilités du moment. À cette fin, une fiche de signalement est disponible au fond de la chapelle, sur le présentoir.

Pour contacter l'Association : tél. : 07 82 23 43 92

email : lacapebleue@orange.fr

La gestion de l'Association a été confiée à Caterina Giani, Henri Pedros et Loïs Carlon-Missouri.

*Pour soutenir l'Association et lui permettre d'œuvrer, vous pouvez lui adresser vos dons déductibles d'impôts à l'ordre de : Association **La Cape bleue***

LES ACTIVITES DU PRIEURE SAINT JOSEPH

Année 2023-2024

CHAPELLE DE NICE

Messes : - Le dimanche, grand'messe à 10h00
- En semaine : tous les jours à 18h30, précédée du chapelet à 18h00.

Permanence du prêtre : Tous les jours de la semaine, de 14h30 à 18h30, la chapelle étant ouverte.

Chorale : Elle assure la beauté de la liturgie et recrute, notamment après les déménagements estivaux.

Responsable : Mme Icart (annickicart@sfr.fr)

Catéchisme pour adultes : En un an, revoir toute la doctrine chrétienne, avec un regard d'adulte. D'une fréquence hebdomadaire, le cours est donné le jeudi à 20h00 (pas le samedi). 1^{er} cours le 14 septembre 17. Ces cours sont obligatoires pour les catéchumènes, vivement conseillés pour ceux qui redécouvrent l'Église.

Catéchisme pour enfants : Contacter M. l'abbé de La Rocque.

Mouvement étudiants et Jeunes-Pro : réunions un vendredi par mois pour une soirée topo-pizzas

ÉCOLE MARIS STELLA (29 Corniche Bellevue)

École maternelle et primaire, tenue par les dominicaines enseignantes de Brignoles. Inscriptions et renseignement auprès des religieuses dominicaines (07 83 32 07 04).

CHAPELLE DE CANNES

Messes : - Le dimanche, grand'messe à 10h00
- Tous les samedis à 18h00, ainsi que les 1^{er} vendredi et samedi du mois.

Permanence du prêtre : Il est à Cannes du vendredi après-midi au dimanche midi. Le contacter.

Chorale : elle recrute, notamment après les déménagements estivaux

Catéchisme pour enfants : Tous les samedis matin de l'année, hors vacances scolaires, à la chapelle de Grasse. Reprise le samedi 16 septembre, à 10h00 pour les petits, à 11h pour les plus grands.

CHAPELLE DE GRASSE

Messe basse habituellement le dimanche soir à 18h00

Permanence du prêtre : Une heure avant la messe dominicale, de 17h00 à 18h00, donc.

Catéchisme pour enfants : Tous les samedis matin de l'année, hors vacances scolaires, à la chapelle de Grasse. Reprise le samedi 16 septembre, à 10h00 pour les petits, à 11h pour les plus grands.

POUR L'ENSEMBLE DES CHAPELLES

Le Tiers Ordre de la Fraternité Saint-Pie X : une recollection trimestrielle, la première le samedi 4 novembre après-midi. Aumônier : M. l'abbé Grave.

Les Foyers adorateurs : Chaîne de prière continue les 1^{er} jeudi, vendredi et samedi du mois, par l'heure sainte au foyer, pour la sanctification des prêtres et la conversion des pécheurs. Responsable : Mme Ducarin (melaniemerlo@sfr.fr - 06 68 58 19 50)

La milice de l'Immaculée : Une « chevalerie de l'Immaculée » pour la conversion des pécheurs et spécialement des francs-maçons, un apostolat de la prière et de la médaille miraculeuse. Responsable : M. l'abbé Grave.

L'adoration nocturne des hommes : Deux fois par an, au début de l'Avent et au début du Carême, une nuit entière d'adoration devant le Saint Sacrement exposé, introduite par une école de prière.

Les sorties montagne : Une à deux fois par trimestre, marche d'une journée en montagne, annoncée dans le Pescadou du mois. Responsable : M. l'abbé de La Rocque.

Ephémérides - Septembre 2023

Prieuré Saint Joseph - 17 place Saint Claire - 06300 Nice - 04 93 85 32 44

		NICE Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice		CANNES Chap. Saint François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca		GRASSE chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse	
Ve 1	de la férie (St Gilles) premier vendredi du mois		17h30: heure sainte 18h30: messe	16h45: heure sainte 18h00: messe			
Sa 2	St Etienne, roi de Hongrie premier vendredi du mois		17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	17h30 : chapelet 18h00 : messe, suivie de la méditation			
Di 3	St Pie X, pape et conf.	1° Cl	10h00	10h00			18h00
Lu 4	de la férie		18h30	Absence de M. l'abbé de La Rocque (retraite sacerdotale)			
Ma 5	St Laurent Justinien		18h30				
Me 6	de la férie		18h30				
Je 7	de la férie		18h30				
Ve 8	Nativité de la TSV	2° Cl	18h30				
Sa 9	de la férie (St Gorgon)		18h30				
Di 10	15° dim. ap. Pentecôte		10h00	10h00			18h00
Lu 11	de la férie (SS Prote et Hacynthe)	2° Cl	18h30				
Ma 12	Saint Nom de Marie	2° Cl	18h30				
Me 13	de la férie		18h30				
Je 14	Exaltation de la Sainte Croix	2° Cl	18h30				
Ve 15	ND des Sept Douleurs	2° Cl	18h30				
Sa 16	Sts Corneille et St Cyprien		14h30 : mariage de Bastien Foncel et Morgane Morales	18h00			
Di 17	16° dim. ap. Pentecôte		10h00	10h00			18h00
Lu 18	St Joseph de Cupertino		18h30				
Ma 19	St Janvier et ses compagnons		18h30				
Me 20	Mercredi des Quatre-Temps	2° Cl	18h30				
Je 21	St Matthieu, apôtre et év.	2° Cl	18h30				
Ve 22	Vendredi des Quatre-Temps	2° Cl	18h30				
Sa 23	Samedi des Quatre-Temps	2° Cl	18h30	18h00			
Di 24	17° dim. ap. Pentecôte	2° Cl	10h00	10h00			18h00
Lu 25	de la férie		18h30				
Ma 26	de la férie (Sts Cyprien et Justine)		18h30				
Me 27	Sts Côme et Damien		18h30				
Je 28	St Wenceslas de Bohême		18h30				
Ve 29	Dédicace de St Michel Archange	1° Cl	18h30				
Sa 30	St Jérôme		18h30	18h00			

Jeudi 14 (20h00) : REPRISE DU CATÉCHISME POUR ADULTES